

DROUOT IMMOBILIER

- HONORAIRES MAXIMUM APPLICABLES -

AUX MANDATS DE VENTE

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la TVA à 20%.
Exceptionnellement, les honoraires peuvent être à la charge de l'acquéreur.

PARIS

Hauts de Seine - Val de Marne - Seine Saint Denis

Bien dont le prix est égal ou supérieur à 300 000 euros : 5% TTC
Bien dont le prix est inférieur à 300 000 euros : Forfait de 15 000 euros TTC

ILE DE FRANCE ET RÉGIONS

Bien dont le prix est égal ou supérieur à 500 000 euros : 6% TTC
Bien dont le prix est inférieur à 500 000 euros : Forfait de 30 000 euros TTC

AUX MANDATS DE RECHERCHE

Bien dont le prix est supérieur à 3 000 000 euros : 1% TTC
Bien dont le prix est compris entre 2 000 000 et 3 000 000 euros : 1,5 % TTC
Bien dont le prix est compris entre 1 200 000 et 2 000 000 euros : 2 % TTC
Bien dont le prix est compris entre 600 000 et 1 200 000 euros : 2,5 % TTC
Bien dont le prix est inférieur à 600 000 euros : 3% TTC

La société ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients.

Carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° : CPI7501202100000712.

Assurance et Garantie financière auprès de MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES